

Programmes de revitalisation urbaine (dd. 28/07/2023)

Programmes (PRU)	Champ d'application territorial	Types d'interventions	Objets	Élaboration	Mise en œuvre
Contrats de quartier durable (COD)	Un quartier qui s'étend sur tout ou partie d'une commune, et situé dans la ZRU	Programmes	Prioritairement les opérations immobilières (logements, infrastructures de proximité ou les espaces commerciaux et productifs)	Les communes via un processus participatif	Bénéficiaire principal : les communes Bénéficiaires délégués : CPAS, OIP, AIS, asbl, ...
Contrats de rénovation urbaine (CRU)	Un périmètre qui s'étend sur le territoire de deux ou plusieurs communes, au sein de la ZRU	Programmes	Prioritairement les espaces publics et le maillage urbain	Le Gouvernement avec l'appui du BBP	Le Gouvernement. Possibilité de conventions avec les bénéficiaires, selon le type d'opération : communes, CPAS, AIS, autres personnes de droit public, asbl, ...
Politique de ville par l'aménagement du territoire (PdV axe 1)	L'ensemble de la Région de Bruxelles-Capitale	Actions ponctuelles	<ul style="list-style-type: none"> - Immeubles isolés - Immeubles insalubres et abandonnés - Dégradations de l'espace public 	Communes CPAS	Communes CPAS
Politique de ville par le développement des quartiers (PdV axe 2)	Périmètres à échelle locale fixés au sein de la ZRU	Programmes	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité de vie des quartiers - Mieux vivre-ensemble - Lutte contre la précarité - Logements 	Communes	Bénéficiaire principal : les communes Bénéficiaires délégués : CPAS, OIP, AIS, asbl, ...

© Extrait du Trait d'Union 2016/5, pages 5 – 9 : « [La revitalisation urbaine refondée !](#) » par Olivier EVRARD.